

Errata et addenda

Lettre 11, n.3. Isaac Dubourdieu (1604?-1694), pasteur à Bergerac, puis de 1660 à 1682, à Montpellier; réfugié ensuite à Londres, où il fut l'un des pasteurs de l'Eglise française de la Savoie. La date de sa mort est confirmée par les actes du consistoire de l'Eglise de Threadneedle Street à Londres (Londres, Huguenot Library, ms J 25 B , f.40): nous remercions Henri Teisserenc de nous avoir communiqué cette référence.

Lettre 11, n.16. Sur Michel Le Faucheur (1585-1657), voir *DHC*, «Faucheur». Après avoir été pasteur à Annonay puis à Montpellier, Le Faucheur le devint à Charenton vers 1636. L'article du *DHC* (in corp., in fine) mentionne cette lettre latine en date du 21 mai 1637; à son sujet, voir Armstrong, *Calvinism and the Amyraut heresy*, p.90-91; Laplanche, *Orthodoxie et prédication*, p.153; O. Fatio, *Louis Tronchin (1629-1705), une transition calvinienne* (Paris 2016), ch. 5, n.238. Il s'agit de la « Lettre de Monsieur Le Faucheur à Monsieur du Moulin touchant son extrait des escrits de Monsieur Amyraut » du 21 juin 1649 dans laquelle Le Faucheur reproche à Du Moulin d'avoir tronqué les propos d'Amyraut dans son *De Mosis Amyraldi adversus Fridericum Spanhemium libro iudicium* (Roterodami 1649, 8°). Il est probable que Tronchin la lui a fournie. Il en possédait deux copies de sa main ; la première avait sans doute été faite alors qu'il était secrétaire de son père (Archives Tronchin, ms 48, f. 156-157), la seconde date peut-être de 1669 ; il y a noté les renvois aux pages du livre d'Amyraut dans lequel Le Faucheur avait relevé les passages déformés par Du Moulin (Archives Tronchin, ms 50, f. 179-181). Cette lettre n'a pas été imprimée parmi les *Lettres de MM. Le Faucheur et Mestrezat, écrites sur les diverses methodes qu'employent les orthodoxes pour expliquer le mystere de la predestination et la dispensation de la grâce* (s.l.n.d., 4°).

Lettre 21, n.19. Le personnage en séjour chez le comte de Dohna appartenait à l'une des plus grandes familles de la noblesse autrichienne. Il s'agit sans doute de Maximilien Lorenz von Starhemberg (vers 1640-1689), qui commandait les troupes impériales en Franche-Comté à cette époque: voir Bibliothèque municipale de Besançon, Fonds général, ms 1598: *Correspondance et documents concernant le gouvernement espagnol en Franche-Comté (1668-1674)*: «Pouvoirs donnés par don Quiñones au comte de Staremberg, nommé commandant de Salins; Besançon, 7 mai 1672».

Lettre 160, n.58. Il s'agit du colonel Sir John Hepburn (1598?-1636), souvent désigné comme le «colonel Hebron», catholique, commandant militaire de tout premier ordre qui combattit successivement au service de l'électeur palatin sous le commandement de Sir Andrew Gray puis du comte Ernst Mansfeldt (1620-1622), de l'armée suédoise de Gustav II Adolphe à la tête de la brigade écossaise (1623-1632) et de la France (1633-1636). En septembre 1633, après la conquête de la Lorraine et le siège de Nancy, il fut promu maréchal de camp. Il combattit ensuite sous le commandement du duc de La Force, du maréchal de Brézé et du cardinal de La Valette, et au commandement du régiment d'Ebron, rejoint par les forces de Bernard de Saxe-Weimar. Il mourut au siège de Saverne le 8 juillet 1636. Le neveu de Sir John Hepburn était page au service de Richelieu: après la mort de son oncle, il reçut la rançon du comte de Metternich, qui avait été attribuée au maréchal. La tante de Pierre Jurieu avait pu épouser ce fils Hepburn ou un autre membre de la famille. Voir *DNB*, s.v. (art. de J. Goldworth Alger); *Mémoires de Henri de Campion*, éd. C. Moreau (Paris 1857), p.62; G. Clanché, *Sir John Hepburn, maréchal de France, inhumé à la cathédrale de Toul en 1636* (Toul 1918); S. Murdoch et A. Grosjean, *Alexander Leslie and the Scottish generals of the Thirty Years' War, 1618-1648* (London 2014), p.77, et le site du Dumbarton's Regiment: http://historyreconsidered.net/Dumbarton_Regiment_1660_1746.html; G. d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue* (2e éd., Paris 1895, 4 vol.), iii.96. Le comte de Metternich en question peut-être Johann Adolf Wolff, dit von Metternich (1592-1669), chambellan et maréchal de la cour du Saint-Empire et de Cologne, qui obtint en 1637 le titre de baron du Saint-Empire: voir J. Du Mont, baron de Carels-Croon, *Corps universel diplomatique du droit des gens; contenant un recueil des traités d'alliance, de paix, de trêve, de neutralité, de commerce, d'échange [...] avec les capitulations impériales et royales [...] et en général tous les titres [...] qui peuvent servir à fonder, établir ou justifier les droits et les intérêts des princes et Etats de l'Europe* (Amsterdam, La Haye 1728, 8 vol.), tome VI, partie I, p.131. Nous remercions C. Jackson-Holzberg de nous avoir suggéré cette identification.

Errata et addenda

Lettre 432, n.2. Ce fils de Jacob Thomasius (1622-1684), dont Bayle connaît la *Dissertatio philosophica de Plagio litterario* (Ienæ 1679, 8°), est Gottfried Thomasius, le frère cadet de Christian. Il séjourna aux Provinces-Unies et en Angleterre à partir du printemps 1684 jusqu'au début de l'année 1688 et séjourna plusieurs mois chez Grævius avant de retourner à Leipzig. Nous remercions de cette précision les éditeurs de la correspondance de Christian Thomasius, Matthias Hambroek et Martin Kühnel.

Lettre 435, n.2. Gottfried Thomasius, fils de Jacob, avait porté à Bayle la Lettre 432 de la part de Dethlev Clüver. Quant à l'article promis pour les *NRL*, voir Lettre 432, n.1.

Lettre 447: adresse / date d'envoi: [Heidelberg, le 26 juillet 1685] => [Amsterdam, le 26 juillet 1685]

Lettre 447, n.11. Extrait de la lettre de Bayle à Lenfant du 6 juillet 1685 (Lettre 436), envoyée par l'intermédiaire de Le Clerc, qui l'avait fait suivre après l'avoir lue –comme il vient de l'expliquer de façon un peu embarrassée à Lenfant: il cite ce passage pour attirer l'attention de Lenfant sur la férocité et sur la mauvaise foi de Bayle dans son attaque contre l'arminianisme de Le Clerc dans la lettre en question.

Lettre 479, n.1. Il s'agit de la Lettre 432, qui avait été portée à Bayle par Gottfried Thomasius de la part de Dethlev Clüver: voir aussi Lettre 435, p.417.

Lettre 481, n.12. Grâce aux travaux de H. Teisserenc, nous pouvons identifier les marchands Laroche et La Fuye, qui tenaient leur commerce dans le Strand à Londres, comme il sera précisé par Daniel de Larroque dans sa lettre du mois de septembre-octobre 1686 (Lettre 638). Jean de La Fuye (1664-1695) naquit à Angers et s'installa comme marchand à Londres dès avant 1684, associé avec Georges de Laroche, d'une famille, amie de la sienne, d'Angers et de Saumur. Jean, qui devait mourir dans l'île de la Barbade en 1695, était le fils du pasteur d'Angers, Jean de La Fuye (vers 1619-1672); celui-ci fut associé aux travaux de diverses commissions de l'académie de Saumur; le père de Daniel de Larroque, Mathieu, avait béni son mariage avec Marie Conseil à Vitré en 1651. Un deuxième fils de ce couple s'appelait François et fut lui aussi marchand et financier, intendant du Grand Condé et des ducs d'Enghien. Voir H. Teisserenc, *Histoire des familles de La Fuye et Grongnet, pasteurs et marchands, au temps de l'Edit de Nantes et de sa Révocation, Le Lien des chercheurs cévenols*, n° hors-série, 2014.

Lettre 596, n.3. C'est le fils, Christophe, de Samuel Chappuzeau par sa première femme genevoise, Maria de la Serraz (morte en juillet 1662), qui, en 1676, avait trouvé emploi à Celle auprès de Georges-Guillaume (1624-1705), duc de Brunswick-Lunebourg de 1665 à 1705. Celui-ci avait épousé en 1676 Eléonore Desmier d'Olbreuse (1639-1722), huguenote, ancienne fille d'honneur d'Amélie de Hesse-Cassel, princesse de Tarente, épouse de Henri-Charles de La Trémoille, et elle avait créé un véritable Refuge français à Celle. Il est fait ici également allusion au père, Samuel Chappuzeau, dramaturge huguenot relaps, un temps précepteur du jeune Guillaume III d'Orange, bien connu de Bayle (voir Lettre 315, n.15); il avait publié une *Relation de l'estat présent de la maison royale et de la cour de Savoye* (Paris 1673, 12°) où il qualifiait le duc de Savoie de «comte de Genève», ce qui lui avait valu à Genève une inculpation de haute trahison et un bannissement qui dura jusqu'en 1679. Ne pouvant obtenir un poste de professeur à Genève, Samuel Chappuzeau, accompagné de sa seconde épouse, Marie Trichot (†1714), partit en Allemagne et rejoignit son fils en 1682 à Celle, où il entra au service du duc de Brunswick-Lunebourg comme gouverneur des pages. Il devait y mourir en 1701.

Lettre 717, n.10. Des Coutures ne précise pas le titre de cet ouvrage où «votre ministre» exprime sa croyance en un «diable unique», opinion que Bayle aurait évoquée dans sa réponse à la Lettre 713. Il s'agit de Benjamin de Daillon, ancien ministre de La Rochefoucauld, ensuite pasteur à Londres et puis à Catterlough en Irlande, dans son *Examen de l'oppression des réformez en France, où l'on justifie l'innocence de leur religion avec l'explication de la doctrine des démons, où l'on prouve qu'il n'y a qu'un Diable, dont on examine le pouvoir* (Amsterdam 1687, 12°). Le second sermon dans cet ouvrage s'intitule, en effet: «La Révolte de la foi, ou la doctrine des démons. Sermon sur I Timothée, 4, 1: “Quelques-uns se révoltèrent de la foi, s'adonnant aux esprits abuseurs, et aux doctrines des démons”»,

Errata et addenda

et il est suivi par des «Réponces à diverses difficultez touchant l'explication du passage I Tim. 4, 1», où Daillon soutient que l'Écriture ne parle jamais du diable que comme un être unique et que par conséquent «il n'y a qu'un seul diable».

Lettre 729, n.1. A cette même époque, Bayle avait reçu une lettre (perdue) de Gerhardus van Mastricht datée du 16 mai 1689, portant sur les mentions de Vincent Placcius dans le *DHC* ainsi que sur le livre de celui-ci, *De scriptis et scriptoribus anonymis atque pseudonymis syntagma* (Hamburgi 1674, 4°). Sur Placcius, voir Lettre 350, n.8. Gerhardus van Mastricht (1639-1721) était le frère cadet de Peter van Mastricht, professeur éminent de théologie à l'université d'Utrecht et un des adversaires de Balthasar Bekker. Gerhardus naquit à Cologne, fils d'un ministre réformé. Il passa son doctorat de droit à Bâle en 1665 et fut nommé professeur d'histoire et de grec à l'université de Duisbourg. Il y enseigna jusqu'en 1688, date à laquelle il devint syndic de la ville de Brême, où il résida jusqu'à sa mort. Voir A.C. Neele, *Petrus van Mastricht (1630-1706). Reformed orthodoxy: method and piety* (Leiden 2009), p.39-40. Voir aussi notre source pour cette mention: *Catalogue for 1840 of a most choise and truly valuable collection of autograph letters on sale by Thomas Thorpe* (London 1840), p.12, lot n° 95. «Bayle. Bremæ, 16 Maii, 1689: Interesting autograph letter in Latin from Gerhardus [van] Mastricht to the celebrated Pierre Bayle, author of the *Dictionnaire historique et critique*, relative to his notice of Mastricht's friend Vincent Placcius, recently deceased, in his *Dictionary*, and also to his work *De Anonymis et Pseudonymis*; the letter contains also notices of Leibnitz and others, a curious letter. 7s. 6d. [7 shillings et 6 pence]». Cette lettre de Gerhardus van Mastricht ne doit pas être confondue avec celle de N. Nizet, magistrat résidant à Maastricht, retrouvée dans l'exemplaire du livre de Deckherr, *De scriptis adespotis*, qui porte les annotations de Bayle: voir notre tome XIV, Annexe 3.

Lettre 758, n.18. Plutôt que de Jacob Thomasius (1622-1684), célèbre professeur de Leipzig, dont Bayle avait emprunté à Graevius l'ouvrage *De plagio litterario* (voir Lettre 723, n.1), il semble qu'il s'agisse ici de son fils aîné Christian Thomasius. Bayle avait eu l'occasion de connaître le frère cadet, Gottfried, lors de son voyage aux Pays-Bas: voir Lettres 432, n.2, 435, et 479, n.1. Christian Thomasius était devenu professeur de droit naturel à Leipzig en 1687 et avait publié un périodique sous le titre *Scherzhafte und ernsthafte, vernünftige und einfältige Gedanken über allerhand lustige und nützliche Bücher und Fragen* (Leipzig, janvier 1688-avril 1690, 8°), qui avait fait scandale par ses dénonciations des savants pédants de l'université et par sa prise de position en faveur des piétistes contre l'orthodoxie luthérienne; il favorisait également les mariages libres entre luthériens et calvinistes. Quelques mois avant la présente lettre, en mai 1690, il lui avait été interdit d'écrire et d'enseigner à l'université et son arrestation avait été ordonnée. Il venait de fuir à Berlin, où l'électeur Frédéric Ier de Prusse lui offrit le refuge à Halle; par la suite, en 1694, il devait aider à y fonder l'université. Voir M. Beetz et H. Jaumann (dir.), *Thomasius im literarischen Feld. Neue Beiträge zur Erforschung seines Werkes im historischen Kontext* (Tübingen 2003); F. Tomasoni, *Christian Thomasius. Spirito e identità culturale alle soglie dell'Illuminismo europeo* (Brescia 2005, et trad. allemande, Münster etc. 2009).

Lettre 762, n.2. *Ajouter*: Un membre de la famille Starhemberg avait rendu visite au comte de Dohna en 1672: il s'agissait sans doute de Maximilien Lorenz von Starhemberg: voir Lettre 21, n.19. Dans l'article du *Mercure galant*, il s'agit probablement d'Ernst Rüdiger von Starhemberg (1638-1701), célèbre surtout par sa défense de Vienne contre les forces ottomanes en 1683; il devait être blessé au siège de Bude en 1686 et fut ensuite nommé président du Conseil aulique. Cependant, au siège de Bude en 1684, c'est Maximilien Lorenz von Starhemberg (vers 1640-1689) qui commandait les troupes de la Sainte Ligue qui cherchaient à libérer la capitale de la Hongrie de l'occupation par les forces ottomanes. Il semble que l'article du *Mercure galant* confonde ces deux membres de la famille Starhemberg.

Lettre 799, n.1. Il s'agit ici d'un ouvrage de Jean Rou intitulé *Histoire de l'Académie de peinture et de sculpture*: l'ouvrage ne fut pas publié de la vie de Rou, mais il figure dans ses *Mémoires*, éd. Waddington, ii.17-20.

Errata et addenda

Lettre 937, n.7. Gottfried Thomasius, fils de Jacob et frère cadet de Christian. Nous n'avons su découvrir de quel ouvrage il pourrait s'agir ici. Quoique né dans une famille de juristes, Gottfried avait choisi de faire des études de médecine et accomplit sa peregrinatio academica en 1683 aux Pays-Bas et en Angleterre; il acquit par la suite une certaine renommée dans le domaine de la médecine. Il fut aussi reconnu comme un bibliophile compétent et il est possible qu'il ait «promis» un ouvrage sur les plagiaires, mais nous n'avons trouvé aucune source permettant de confirmer la formule d'Almeloveen. Almeloveen le confond sans doute avec son père, Jacob, professeur de philosophie à Leipzig, qui avait fait publié la thèse *Dissertatio philosophica : De Plagio literario quam consentiente incluto philosophorum senatu in alma philurea sub præsidio viri excellentissimi atque præclarissimi Dn. M. Jacobi Thomasii* (Lipsiæ 1673, 4°), ouvrage que Bayle avait emprunté à Grævius en 1689 (Lettre 723, n.1) et auquel il renvoie très souvent dans le *DHC*. Sur son fils Gottfried, voir M. Fleischmann, *Christian Thomasius* (Halle 1931), p.14 n.3: «*Ein Mann von Welt, der mit Gelehrten und Staatsmännern Beziehungen fürs Leben geknüpft hat. Der Katalog seiner nachgelassenen Bibliothek [...] füllt fünf starke Bände.*»

Lettre 964, n.12. Nicolas Lescalopier => Pierre Lescalopier

Lettre 1010, appendice, n.1. La lettre s'adresse donc, sans doute, par l'intermédiaire de Daguerre, – Francisco Molo (ou Mollo) a pu aussi jouer un rôle dans cet échange – au secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Charles Colbert de Croissy, ou bien à son fils et *survivancier* depuis 1689, Jean-Baptiste Colbert de Torcy (1665-1746). Celui-ci devait par la suite, le 29 juillet 1696, succéder à son père (1625-1696) comme secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et devait s'allier (et se réconcilier) avec Simon Arnauld de Pomponne en épousant sa fille cadette, Catherine-Félicité Arnauld, le 13 août 1696.

Lettre 1082, n.1. Une lettre de Michel Le Vassor et la réponse de Bayle sont perdues. Sur Michel Le Vassor, voir Lettre 1010, n.4. Une lettre de sa part à William Trumbull, datée du 11 août 1695 est signalée parmi les papiers de William Trumbull: voir E.K. Purnell, *Report on the manuscripts of the marquess of Downshire, preserved at Easthamptsead Park, Berks*, volume I: *Papers of Sir William Trumbull* (London 1924), p.532: «I informed Monsieur Bayle of your kindness to him before I left London.» (XXIX, 141). La lettre de Le Vassor à Bayle n'a pas été retrouvée, mais nous publions la réponse à Bayle à cette lettre-là en Annexe IV du tome XIII de cette édition: elle est datée du 12 juillet 1695 et porte sur le proposition de dédier le *DHC* à William Trumbull en échange de sa protection.

Lettre 1168, n.17. «[...] la sainte Ecriture a des caractères convaincan[t]s de sa divinité, qui ne peuvent pourtant estre embrassés comme tels par ceux qui sont éclairés surnaturellement par le Saint Esprit qui agit immédiatement et efficacement dans le coeur des fidelles, qui est le sentiment commun de nos Eglises à quoy il faut se tenir [...]» => «[...] la sainte Ecriture a des caractères convaincan[t]s de sa divinité, qui ne peuvent pourtant estre embrassés comme tels *que* par ceux qui sont éclairés surnaturellement par le Saint Esprit qui agit immédiatement et efficacement dans le coeur des fidelles, qui est le sentiment commun de nos Eglises à quoy il faut se tenir [...]»

Lettre 1291, n.8: Janiçon évoque donc Louis-Jean-Baptiste Bachelier des Marais =>Janiçon évoque donc Jean-Baptiste-Joseph Bachelier des Marais.

Lettre 1335, n.3. Albert de Hall était probablement lié au commerce entre les Provinces Unies et l'Angleterre, puisque Meredyth choisit de lui adresser sa demande, pensant qu'il connaît le milieu des réfugiés huguenots à Rotterdam. Il est possible qu'il s'agisse en fait d'Albert de Haes, marchand, oncle du poète et marchand Joan de Haes: l'entreprise familiale était sans doute connue par «l'enseigne du Lièvre» (*haas* en néerlandais). Or, Joan de Haes était le fils de l'épouse de Reinier Leers, Cornelia Brandt, par un premier mariage. En effet, Cornelia Brandt (1663-1738) avait épousé en premières noces le 6 octobre 1683 Frans de Haes (1658-1690) et ils avaient eu cinq enfants, dont seuls deux survécurent: Joan de Haes (1685-1722), marchand et poète, et Gerard de Haes (1687-?), avocat à La Haye. Après la mort de son premier mari, Cornelia Brandt épousa Reinier Leers le 20 février 1696 (voir Lettres 1088,

Errata et addenda

n.1, et 1120, n.1): ils eurent trois enfants dont deux survécurent: Johanna Leers (1697-1765), qui épousa en 1723 François van der Hoeven, et Arnout Leers (1698-1766), marchand, qui épousa en 1724 à Amsterdam Christina Uylenbergh (1708-1780). Joan de Haes épousa en 1706 sa cousine germaine Cornelia de Haes (1682-1708), dont il eut un fils, Frans de Haes (1708-1761), marchand et poète comme son père. Meredyth et le *nobleman* qu'il représente étaient donc bien renseignés: Albert de Haes – dont il estropie cependant le nom – beau-frère de l'épouse de Reinier Leers, était bien placé pour prendre contact avec Bayle. Lankhorst, *Reinier Leers*, p.264-265, et *Gedichten van Joan de Haes. Hier by komt F. Sidneis Verdediging der poëzy uit het Engelsch vertaelt* (Rotterdam, Maarten van Loon, 1720), p.107-109, 113-116. Nous remercions Christine Jackson-Holzberg de cette suggestion.

Lettre 1374, n.1. La présente lettre s'adresse à «M. de La Faye», comme on peut le conclure de la comparaison avec les lettres du 21 octobre (Lettre 1387) et du 10 avril 1699 (Lettre 1426). E. Labrousse, *Inventaire*, p.368-369, suggère qu'il s'agit d'un libraire – ou de quelqu'un qui se mêle de commerce de livres – très probablement huguenot réfugié: Douen, iii.358, permet d'identifier Louis et son fils Charles de La Faye, tous deux naturalisés anglais le 2 juillet 1685. Voir aussi D.C.A. Agnew, *Protestant exiles from France, chiefly in the reign of Louis XIV. Or, the Huguenot refugees and their descendants in Great Britain and Ireland* (3e éd., s.l. 1886), i.264, 404, ii.53, 77, qui précise que Charles de La Faye devint le secrétaire de Charles Spencer (1675-1722), 3e *earl* de Sunderland, *Lord Lieutenant* en Irlande entre 1714 et 1717, et poursuivit une carrière dans l'administration. Si la présente lettre s'adressait à un libraire, il s'agirait donc très probablement de Louis de La Faye. Cependant, l'adresse donnée dans la lettre adressée par Bayle au même «M. de La Faye» – «à l'office de Mylord duc de Schrewsbury» – introduit un doute sur ce point, car il y avait bien un «M. de La Faye» au service de Charles Talbot, 1er duc de Shrewsbury, à cette époque: on penche donc à croire que Bayle s'adresse à Charles de La Faye, fils de Louis, dans les Lettres 1374, 1387 et 1427. Voir A. Collins, *Peerage of England: containing a genealogical and historical account of all the peers of England [...]* (3e éd., London 1756, 2 vol.), ii.56.

Lettre 1404, n.1. Daniel de Larroque => Paul de La Roque-Boyer.

Lettre 1427, n.1. Bayle semble reprendre son échange du 21 octobre 1698 avec «M. de La Faye», au sujet de deux exemplaires du *DHC*: voir Lettre 1387. Mais l'adresse qu'il donne, «à l'office de Mylord duc de Schrewsbury» introduit un doute sur l'hypothèse d'E. Labrousse concernant l'identité de son correspondant, car il y avait bien un «M. de La Faye» au service de Lord Shrewsbury à cette époque: voir A. Collins, *Peerage of England: containing a genealogical and historical account of all the peers of England [...]* (3e éd., London 1756, 2 vol.), ii.56. Il s'agit sans doute de Charles de La Faye, fils de Louis, à qui Bayle se serait déjà adressé dans les Lettres 1374 et 1387.

Lettre 1500, n.2. Ajouter: Ce contact entre Bayle et James Vernon fils accompagné de Jacques-Philippe de La Combe de Vrigny ne fut pas un hasard. En effet, une découverte récente – que nous devons à Christine Jackson-Holzberg – dans les archives conservées à la bibliothèque de l'université de Yale (Series I. Correspondence, boîte 9, dossier 196: lettre de James Vernon père à William Blathwayt du 4/15 mai 1693) révèle un arrière-plan insoupçonné jusqu'ici, car Vernon demande à Blathwayt s'il lui conseille de maintenir son fils à Rotterdam, où il fait des études de philosophie sous la direction de Pierre Bayle: voir notre tome XIII, Annexe III pour l'édition annotée de cette lettre, qui sera insérée à sa place chronologique dans la version électronique de notre édition.

Lettre 1523, n.12. Ajouter: Une remarque incidente de Bayle dans sa lettre du 13 mars 1705 jette cependant une nouvelle lumière sur cette question. En effet, Bayle y félicite Minutoli sur «la conclusion finale de votre procez», et déclare dans la même phrase: «j'assure Madame Crock de mes tres humbles obeissances». Or, Mme Cro[o]ck est Adriana ou Adrienne Minutoli, la fille de Vincent; elle avait rencontré à Genève le marchand prospère amstelodamois Servaas Croock (Crock, Krook) (1677-1724); elle se trouva enceinte, mais il refusait de l'épouser, contrairement à ses promesses antérieures. Elle le suivit aux Provinces-Unies et, en 1702, fit un procès à Servaas Croock et à son père, Abraham (1647-1706) devant la cour de la Hollande (*Hof van Holland*) à La Haye, qui, le 12 juillet 1702, ordonna à

Errata et addenda

Servaas Croock s'épouser Adriana Minutoli. Les Croock se rendirent en appel devant la haute cour (*Hoge Raad*) à La Haye, qui confirma le verdict les 17 février et 9 novembre 1703. Servaas Croock épousa Adriana Minutoli en 1704. Il semble vraisemblable que c'est à ce «malheur» que Bayle, informé par Des Maizeaux, fait ici allusion. Voir Joannes Loenius et Tobias Boel jr., *Decisien en Observatien. Met Byvoeginge van eenige Aanteekeningen; Midsgaders Resolutien, Placaaten, Hand-vesten, Privilegien [...] Het Roomse, Oude, en Heeden-daagse Regt en de Practyck betreffende* (Amsterdam, Jan Boom en Gerard onder de Linden 1712), p.361-362, qui précisent que «*Croock te Geneve onder Trouw-Beloften [Adriana] had beslaapen*».

Lettre 1524, n.6. Bayle pense sans doute au Père Edouard de Vitry, qui servait d'intermédiaire pour la diffusion de son courrier: voir Lettre 1547, n.3. Et en effet, cette lettre même trouva son chemin jusqu'aux *Mémoires de Trévoux*, septembre-octobre 1701, «Extrait d'une lettre de Rotterdam datée du 12 septembre 1701». Nous remercions Christian Albertan de nous avoir signalé cet article.

Lettre 1544, n.12. *Ajouter:* C'est sur le même ton que Henry Compton, évêque de Londres, s'adressa à Robert Harley le 9 / 20 mai 1705 en évoquant l'hostilité de la reine Anne au projet de traduction: «Her Majesty is informed that “Bail's French Dictionary” is translating into English, in which, it is said, are contained many lewd, obscene, and “prophane” stories not fit to be mentioned; and therefore she would have you mind her of it the first time you wait upon her, that she may have your advice which way to stop the impression before it comes out.» Des mesures furent sans doute prises car, quelques jours plus tard, le 17/28 mai 1705, Erasmus Lewis rapporte à Harley: «Mr [Awnsham or John] Churchill desires he may not be hindered from printing Bayle's *Dictionary* provided it be castrated to the Archbishop's satisfaction.» Voir *The Manuscripts of His Grace the Duke of Portland, preserved at Welbeck Abbey* (London 1891-1931, 10 vol.), iv.179 et 182. C'est sans doute cette «castration» qui fit mépriser cette traduction dès sa parution en 1710. Nous remercions C. Jackson-Holzberg de nous avoir signalé ces deux derniers passages.

Lettre 1781, n.2. L'identité de l'abbé du Revest est restée jusqu'à présent une énigme. La Chesnaye Desbois suggère une identification possible dans l'article qu'il consacre à la famille «Barrel, Des Barres ou de Barrel»: «François-Xavier de Barrel, chevalier, seigneur en partie des lieux du Revest, le Gubran et Vacheres, qui fut envoyé au ban et arriere ban en 1707, donna l'aveu et dénombrement de ses terres, à l'exemple de ses pere et aïeul, prêta hommage au Roi et serment de fidélité en 1723, en la Chambre des Comptes de Provence, transigea le 13 novembre 1750 avec la Dame de Michery sa belle-fille, et testa le lendemain 14 dudit mois, devant Gollier, notaire d'Avignon; il avoit épousé, par contrat du 27 mai 1696, passé devant Beauzin, notaire d'Aix, demoiselle Elisabeth de Chanut, fille unique de feu noble de Chanut Valheres, coseigneur du Revest et de Pierrefer, et de Dame Gabrielle de Montolieu, celle-ci sœur de Louis, marquis de Montolieu, capitaine d'une des galeres du Roi, et chef d'escadre, et fille de Messire Jean-Baptiste, marquis de Montolieu, capitaine des galères de Sa Majesté, et de Dame Isabeau de Valbelle, des comtesde Tourvac; ladite Dame Elisabeth de Chanut porta à son mari un tiers de la terre du Revest, outre ce qu'il possédoit de son chef, depuis plusieurs générations; de leur mariage vinrent: 1. Honoré-Guillaume [...]; 2. Jean-Claude, prêtre, doyen des chanoines de Saint-Martin, décédé en 1774; 3. Joseph-François-Gabriel de Barrel, appelé l'abbé du Revest, chanoine de l'Eglise métropolitaine de la ville d'Avignon.» (Voir La Chesnaye Desbois, *Recueil de généalogies, pour servir de suite ou de supplément au Dictionnaire de la noblesse*, tome XV, ou troisième des *Supplément[s]* (Paris 1786, 4°), p.23-24. Seule difficulté: en 1715, date de la publication de son *Histoire de Mr Bayle et de ses ouvrages*, Joseph-François-Gabriel de Barrel avait très probablement –à en juger par la date du mariage de ses parents – moins de dix-neuf ans. Cependant, c'est peut-être précisément son jeune âge qui explique la piètre qualité de sa biographie de Bayle, qui fut « revûë, corrigée et augmentée sur de nouveaux Mémoires» en 1722. Nous remercions Jean-Michel Noailly de nous avoir signalé cette piste.

Tome X, annexe I. Renaudot, *Jugement*, p.32 «En rapportant l'histoire de certaine secte qui vouloit avoir l'apparence du mariage sans pourtant être en peril d'avoir des enfans, il leur applique ces paroles

Errata et addenda

de s[aint] Paul, qu'ils avoient l'apparence du mariage, et en avoient renié la *farce*. Et afin que personne ne pût ignorer l'allusion profane; il fait observer que s[aint] Paul dit cela de la piété.»

Tome XIII, annexe 4, n.2. Pierre Bayle à Michel Le Vassor, le 12 juillet 1695: *ajouter* Une autre proposition de protection fut faite à Bayle par John Somers (1651-1716), qui, devenu Lord Chancelier le 22 avril 1697, devait être nommé Lord Somers d'Evesham le 2 décembre de la même année. C'était un homme cultivé, éditeur de textes anciens, membre de la Royal Society (dont il fut le président entre 1698 et 1703) et du Kit-Kat Club, grand collectionneur de livres, de manuscrits et de dessins, soupçonné de socinianisme, de moeurs très libres: voir *ODNB*, art. de S. Handley. Son biographe John Oldmixon (1673-1742) déclare, *Memoirs of the life of John Lord Somers. Containing, as well as several of his Lordship's arguments in law, as his speeches in Parliament. With a large introduction, in vindication of the modern biography, occasioned by some general reflections upon in the «Free-Holder»* (London, J. Roberts 1716, 8°), p.48-49: «What leisure his Lordship could find amidst the hurry of publick affairs, he still spent in the politer studies. All men of art and merit were welcome to him; and he not only encouraged but rewarded them. Not did he confine his protection of men of letters to his countrymen only; foreigners also shared of his favour and bounty, and Mr Le Clerc in particular. About this time [1696-1697], there was great talk of Mr Bayle's great *Historical and Critical Dictionary*, as a work which was ready to be made publick; and my Lord Somers had such a character of it, that he was desirous to do something for the author. Accordingly he wrote to a friend in Holland, intimating that if Monsieur Bayle accepted his patronage for his *Dictionary*, he had 150 guineas at his service. Mr Bayle had been suspected of caballing with persons in the French interest; and it was so far proved upon him, that King William ordered him to be removed from his professor's place by the magistracy of Rotterdam. This highly disgusted that gentleman, and on many occasions he expressed his resentment against King William, but in none more than this. For when a friend of his communicated to him my Lord's generous disposition towards him, and represented how much it would be for his honour and advantage, Mr Bayle said, *It was true; but he could not bring himself to pay that compliment to a Lord, who was minister to a prince of whom he had reason to complain.* That King William had reason to complain of him, we may very well imagine, when he was so well with the French court, that count Guiscard offered him 1.000 crowns a year, and the liberty of his religion, if he would return to France, and be tutor to his sons: the King having given him permission to do it.» Malgré l'in vraisemblance de certains détails de ce récit (la déclaration de Bayle à l'égard du roi Guillaume aurait été très dangereuse; Antoine de Guiscard n'était certainement pas en position de proposer à Bayle un retour en France à l'invitation du roi Louis XIV et ses fils avaient suivi l'enseignement de Bayle à Sedan), l'offre de protection et d'une récompense pécuniaire de la part de Somers en échange de la dédicace du *DHC* est parfaitement plausible. Nous remercions Christine Jackson-Holzberg de nous avoir signalé ce passage.